

CHARTRE 2014-2020

NOTE D'ÉVALUATION

Préambule

Cette Charte fait suite au premier projet de territoire du Pays de Verdun rédigé en 2004 pour une période de 10 ans et qui fixait principalement des orientations stratégiques pour le développement de la filière touristique.

Cette nouvelle génération de Charte marque le début d'une nouvelle ère, le temps de l'Histoire au moment du centenaire de la Première Guerre Mondiale, pour faire entrer le Pays de Verdun dans un monde résolument plus moderne et en corrélation avec les enjeux de la société de demain.

L'équipe politique, installée en 2014, s'est saisie de ces problématiques pour définir des orientations stratégiques plus ciblées, centrées autour des nouvelles technologies et de la transition énergétique. Au vu du diagnostic, trois axes majeurs se sont imposés : numérique, habitat et mobilité pour concourir à un objectif transversal de promouvoir une image moderne et dynamique du nord meusien.

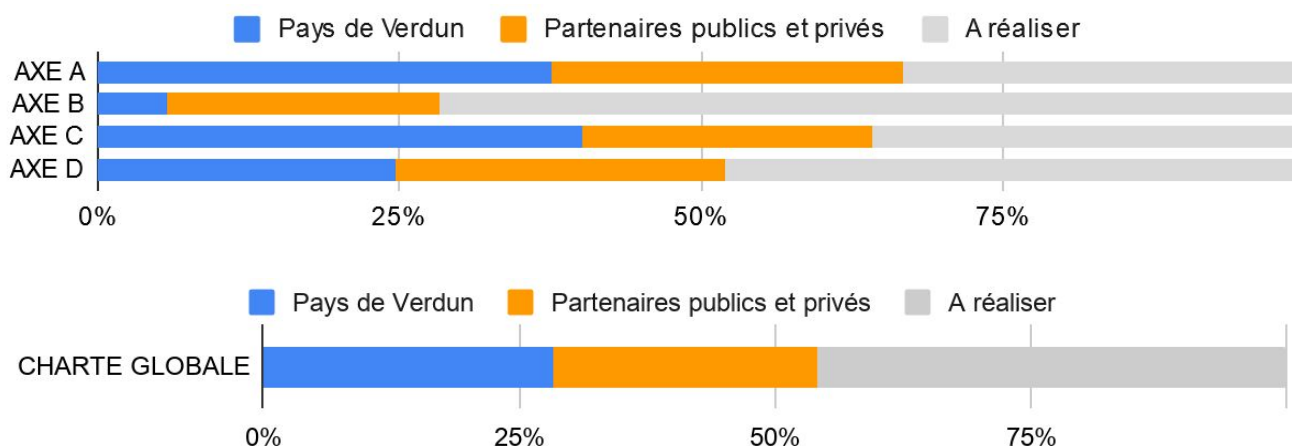
Pour mettre en œuvre sa stratégie, le Pays de Verdun a pu s'appuyer sur une équipe technique de 5 agents et la contractualisation de différents programmes notamment Leader autour du numérique et un contrat de ruralité avec l'État.

Le travail de terrain et les maîtrises d'ouvrage portées par les intercommunalités membres ont permis de soutenir de manière concrète les ambitions du dispositif.

Voyons ci-après le détail des réalisations du plan d'action à la fois sur une approche qualitative et quantitative.

Nous avons évalué en interne le degré de réalisation globale de chacune des actions fléchées tant par la structure PETR que par l'ensemble de nos partenaires publics et privés qui ont contribué au développement de notre territoire sur ces différents sujets. Une pondération, arbitraire, de chaque action, mesure et axe a permis d'obtenir un degré de complétude qui nous apparaît cohérent au vu de l'évaluation qualitative.

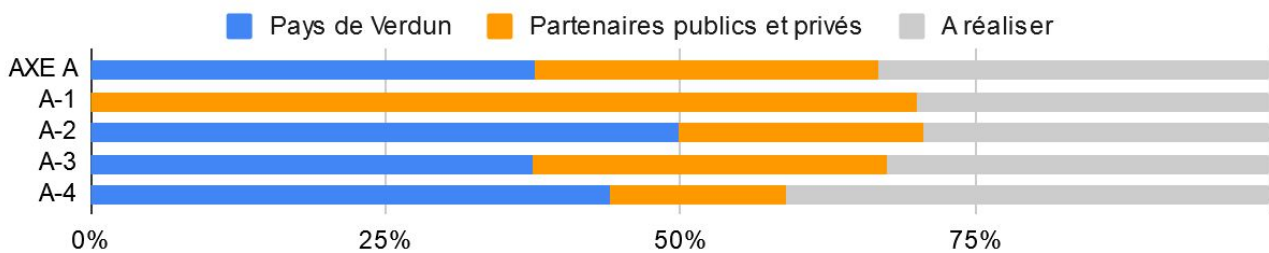
Le rendu apparaît de la manière suivante. Nous estimons que les actions de notre charte ont été couvertes à environ 50%.



AXE A

Favoriser les actions numériques au service du lien social et du développement économique

Cet axe est celui qui a le plus mobilisé le Pays de Verdun ces dernières années avec la volonté de marquer une rupture avec la stratégie précédente centrée sur le tourisme. Cela s'est traduit par la mise en œuvre du programme Leader pour soutenir ces actions. Un important travail de communication a été nécessaire pour présenter ces évolutions stratégiques.

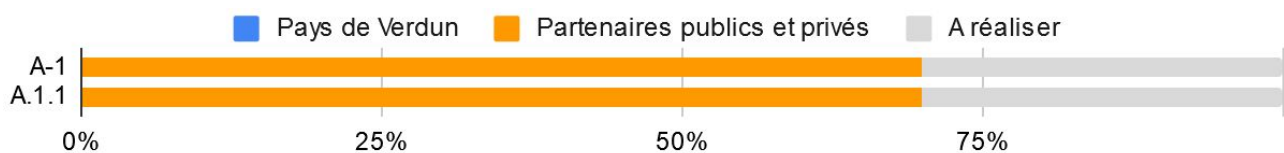


Mesure A-1 Améliorer les conditions d'accès au haut débit et au très haut débit

Action A.1.1 Développer le réseau haut débit et très haut débit

Cette mesure a principalement fait l'objet d'une démarche globale à l'échelle de la Région Grand Est sur le volet infrastructure numérique. Le projet Losange permet actuellement le déploiement de la fibre sur l'ensemble de la Région. Une priorité a pu être donnée sur les zones blanches notamment du nord meusien. L'objectif initial était que tous les habitants soient connectés à la fibre en 2023. Les circonstances sanitaires de l'année 2020 ont pu perturber ce calendrier mais le projet est déjà bien engagé.

En parallèle, le Département a engagé une démarche GPECT pour accompagner les entreprises et les demandeurs d'emploi dans la montée en compétences sur ces domaines techniques et offrir de nouvelles perspectives d'emplois aux publics éloignés. Le Pays de Verdun a accompagné cette démarche mais sans porter de projets concrets.



Mesure A-2 Veiller à une montée en compétence numérique massive

Cette mesure et les suivantes ont été déclinées dans le programme Leader qui fera l'objet d'une évaluation spécifique, complémentaire à la présente note. La communication autour de cette thématique numérique a été indispensable car le programme précédent était lié au tourisme. Il a donc fallu changer les habitudes de travail local pour mobiliser de nouvelles initiatives et de nouveaux acteurs. D'une manière générale, le programme Leader, grâce à ses crédits, son ingénierie et sa gouvernance, a permis de rayonner largement sur le territoire et apporter un effet levier sur de nombreux projets.

Action A.2.1 Former le grand public aux enjeux de la transition digitale

Une large partie de la programmation s'est concentrée sur cette action pour acculturer les habitants au numérique, ses usages et ses enjeux. Ces actions se sont souvent inscrites dans le cadre d'événements locaux mais également nationaux pour renforcer leur impact. En cela, le Pays de Verdun s'est inscrit à plusieurs reprises au programme de la Fête de la Science, de Verdun Expo et a fait intervenir le camion du MAIF Numérique Tour par deux fois. Ces animations ont eu une portée grand public et ont vraiment permis de présenter les innovations qui font ou feront prochainement parties de notre quotidien.

En complément, nous avons déployé de nombreuses actions de médiation numérique, particulièrement dans les écoles auprès du jeune public pour les initier au codage et leur présenter les métiers de demain avec des ateliers Hour of Code. Une mission de service civique puis une mission ponctuelle d'un an ont permis de réaliser des interventions auprès des jeunes pour les sensibiliser aux dangers d'internet. Sur l'ensemble de ces actions, ce sont près de XX jeunes qui ont pu être touchés sur l'ensemble du territoire.

Le maillage du territoire en Espaces Publics Numériques (EPN) est engagé. Un travail de mise en réseau pour diffuser des formations de manière homogène est à réaliser. L'action Pass Numérique, prévue en 2021, pourrait apporter des solutions en ce sens.

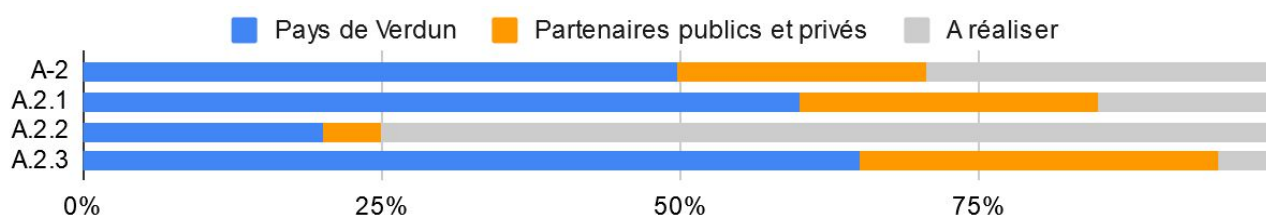
Action A.2.2 Professionnaliser les acteurs de l'entreprise

Peu d'actions ont été réalisées directement dans cet objectif mais il a été traité de manière complémentaire au sein de projets développés dans les actions suivantes. C'est notamment le cas en ce qui concerne la montée en compétences numériques des commerçants indépendants.

Action A.2.3 Développer des formes d'enseignement innovantes

Le Pays de Verdun a mis en place les premières formations de codeurs rurales avec le dispositif WebOgreen qui a permis de former près d'une trentaine de demandeurs d'emplois en reconversion aux métiers de développeur web. Deux sessions de formation se sont déroulées sur 6 mois en classe inversée avec une prédominance des apprentissages à distance et quelques semaines de regroupement en présentiel pour consolider les liens.

Par ailleurs, cette programmation a vu l'émergence des MOOC et plusieurs acteurs du territoire ont développé de tels modules d'apprentissages, souvent avec succès, à l'image de celui porté par le Mémorial de Verdun.



Mesure A-3 Développer de nouveaux usages numériques au quotidien

Action A.3.1 Encourager de nouvelles formes de solidarité et l'accès au service pour tous

Volet A.3.1.1 Développer la e-santé et la télémédecine pour lutter contre la désertification médicale

Volet A.3.1.2 Prolonger le maintien à domicile pour les publics fragilisés

Volet A.3.1.3 Optimiser l'accessibilité aux services pour tous

Cette action a majoritairement été traitée par d'autres acteurs du territoire, particulièrement le Conseil Départemental, avec son action « e-meuse santé », et les intercommunalités, avec le

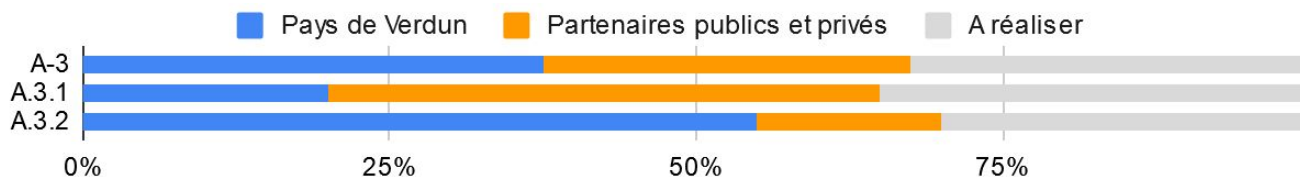
développement de plusieurs outils permettant de faciliter le quotidien des usagers. Sur le volet A.3.1.2, des projets sont en cours et restent à finaliser (cf Action C.1.2).

Le Pays de Verdun a réalisé un annuaire des lieux permettant un accès au numérique, notamment pour les publics éloignés afin que chacun puisse plus facilement s'orienter vers les structures leur permettant de réaliser leurs démarches administratives. Cet outil intéressant mérite un suivi et une mise à jour.

Action A.3.2 Moderniser les activités dans les domaines clés de l'économie

Les domaines clés de l'économie locale ciblés par cette action sont le tourisme, l'artisanat / commerce et l'agriculture. Quelques initiatives privées ont permis de déployer de nouveaux outils, notamment pour des supports de visites touristiques innovants ou pour le développement du commerce en ligne et en circuits courts.

Sur cet aspect, le Pays de Verdun a développé la plateforme Côté Meuse qui vise à fédérer les commerçants indépendants du territoire autour d'un outil commun afin de renforcer leur visibilité sur la toile. Des difficultés de mobilisation des commerçants autour de l'outil n'ont pas permis de produire les effets escomptés. Les périodes de confinement dues à la crise sanitaire ont tout de même impulsé une dynamique favorable mais qui doit être soutenue par une animation permanente, ce qui n'est pas forcément le rôle de notre structure.



Mesure A-4 Mettre en réseau les acteurs et les projets innovants

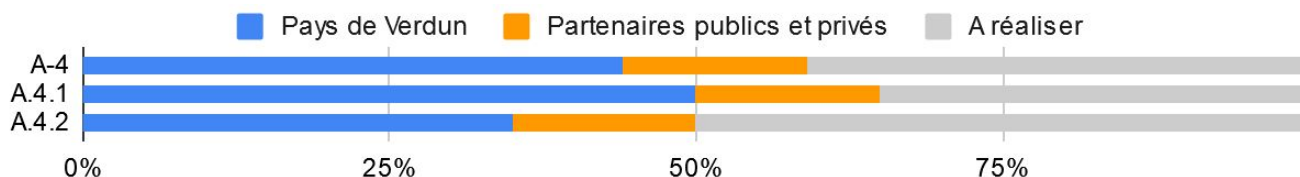
Action A.4.1 Structurer le réseau et créer une synergie entre les acteurs

En parallèle de la formation WebOgreen, le Pays de Verdun a tenté de fédérer les acteurs du numérique sur le nord meusien avec la constitution d'une communauté numérique. Une plateforme en ligne a été créée pour répertorier les projets et les compétences afin de générer de l'activité économique localement. Comme toutes les plateformes, celle-ci mérite une animation de terrain permanente sans quoi elle ne pourra pas prouver sa pertinence.

Quelques rencontres des professionnels ont été organisées à l'occasion de temps de convivialité, after-works ou cocktails déjeunatoires, et ont permis de mixer les profils et les compétences pour déboucher parfois sur des partenariats.

Action A.4.2 Impulser des initiatives innovantes

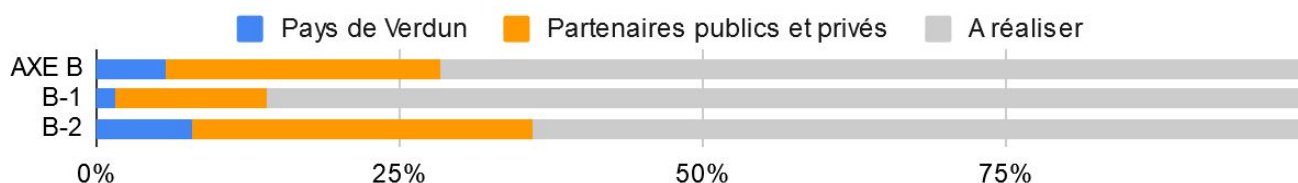
Ce volet est probablement le plus ambitieux de la charte qui se travaille sur un temps long. Les premières initiatives de tiers-lieux émergent sur l'ensemble du territoire et ces projets doivent être structurés et coordonnés. Les dispositifs contractuels s'accordent sur la nécessité de ces outils pour accompagner les évolutions sociétales. Par le travail déjà mené sur les autres mesures et une recherche de transversalité entre les différentes thématiques abordées, le Pays de Verdun doit pouvoir offrir un nouveau levier de développement au nord meusien par cette action qui pourrait devenir le cœur du prochain projet de territoire.



AXE B

Faciliter les actions de mobilité sous toutes ses formes

D'une manière générale, cet axe n'a été que peu traité durant les dernières années mais n'en reste pas moins prioritaire pour le développement du territoire. Les évolutions administratives, fusions et transferts de compétences, ont entraîné des changements dans le paysage des mobilités qui sont désormais absorbés. Le Pays de Verdun peut désormais déployer des actions complémentaires.

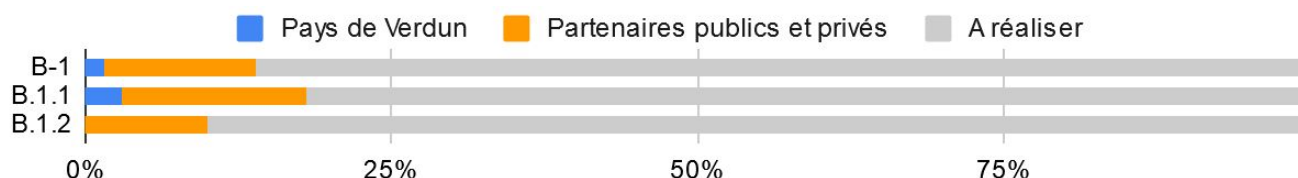


Mesure B-1 Conforter les services publics de transports existants

Action B.1.1 Renforcer le rayonnement des gares pour maintenir les dessertes ferroviaires

Action B.1.2 Accentuer la fréquentation des dessertes locales

Cette mesure vise à conforter les transports publics collectifs dans nos espaces ruraux où ils sont difficilement mis en œuvre et encore plus difficilement usités. La réflexion a démarré par les possibilités d'améliorer les dessertes vers l'ouest et notamment l'agglomération rémoise. La mise en place de la nouvelle Région aurait pu offrir cette opportunité mais ce n'est malheureusement pas le cas. Le maintien des gares et des circulations intra départementale et régionale se trouve encore plus fragilisé aujourd'hui. Le renforcement doit passer par un travail de proximité auprès des populations pour assurer la nécessité de ce service et donc sa pérennité. La tâche est grande.

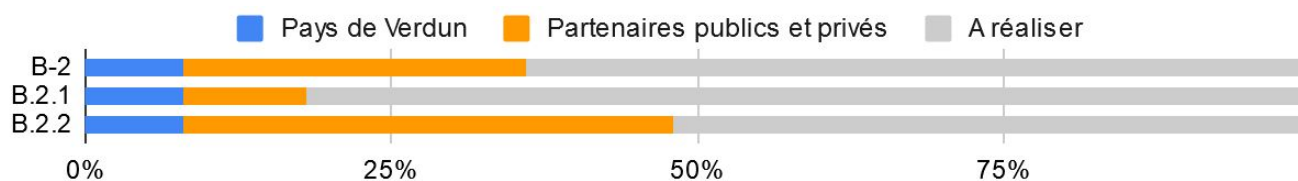


Mesure B-2 Encourager le développement des transports alternatifs

Action B.2.1 Promouvoir l'entraide entre particuliers pour leurs déplacements locaux

Action B.2.2 Encourager l'utilisation des transports doux

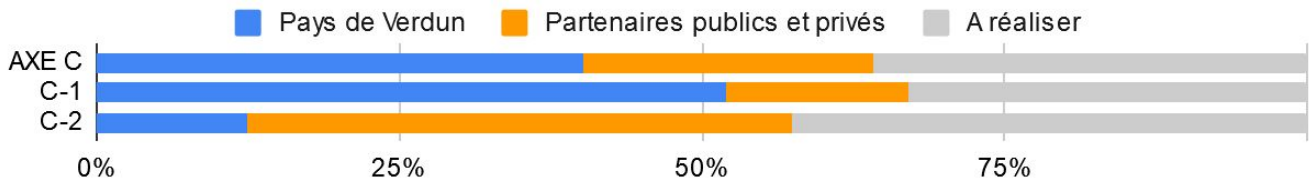
Dans le même ordre d'idée que précédemment, un travail important est à fournir sur la sensibilisation des meusiens à d'autres modes de déplacement que l'autosolisme. Il faut appréhender les mobilités de manière transversale pour offrir de nouveaux arguments et faciliter l'accès à de nouvelles solutions. Un travail est engagé en coopération avec les autres PETR meusiens. La voie verte étant désormais opérationnelle quasiment sur l'ensemble de la vallée de la Meuse, elle doit représenter un support de développement intéressant, tant sur l'aspect touristique que des déplacements quotidiens.



AXE C

Développer les actions d'amélioration de l'habitat

Il s'agit du second axe largement mis en œuvre par la structure durant ces dernières années et cela grâce notamment à l'impulsion de l'ADEME qui a largement accompagné la stratégie notamment par le soutien à l'ingénierie.



Mesure C-1 Améliorer le confort de vie des habitants

Action C.1.1 Améliorer les performances énergétiques des bâtiments

Cette action s'est concentrée sur le renforcement de l'ingénierie pour développer le conseil aux particuliers pour la rénovation énergétique de leurs logements. En juin 2016, l'Espace Info Energie a été relancé sur le nord meusien en partenariat avec le CMAL. A partir de mai 2017, cette mission a été renforcée par la création de la plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat dénommée Enorah. Après une période nécessaire de communication, et notamment quelques événements forts comme les opérations de thermographie par drone et individuelle, le service a trouvé sa pleine mesure. Les dispositifs d'aide nationaux complexes ont entraîné de fortes sollicitations avec une moyenne actuelle d'environ 650 contacts par an et près d'une cinquantaine de ménages accompagnés jusqu'à la réalisation de leurs travaux.

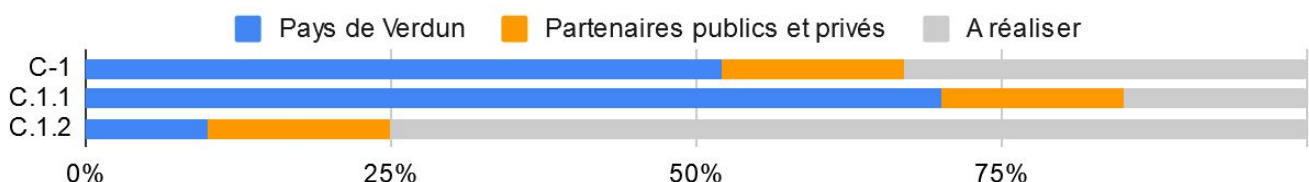
La plateforme a également permis de fédérer tous les acteurs de la filière autour de la démarche et de créer une dynamique de la rénovation intéressante qu'il convient de poursuivre malgré l'évolution des dispositifs nationaux. Les rapports d'activité annuels de la plateforme Enorah sont disponibles auprès du PETR.

On note également les efforts fournis par les EPCI pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics. Le Grand Verdun et la CC du Pays de Stenay ont pu bénéficier du label TEPCV. Un Conseiller en Énergie Partagé (CEP) est également prévu pour accompagner les démarches des petites et moyennes collectivités.

Action C.1.2 Améliorer le quotidien des publics spécifiques

Ce sujet a été moins traité pour le moment en dehors de l'aspect rénovation énergétique. Un projet de coopération est en cours pour accompagner le maintien à domicile des seniors par le biais d'une enceinte connectée. La commune de Bras-sur-Meuse travaille également sur un projet spécifique d'habitat adapté et connecté pour accueillir les personnes âgées.

Concernant les jeunes, aucun projet n'a émergé durant cette programmation mais c'est une problématique à garder en tête.

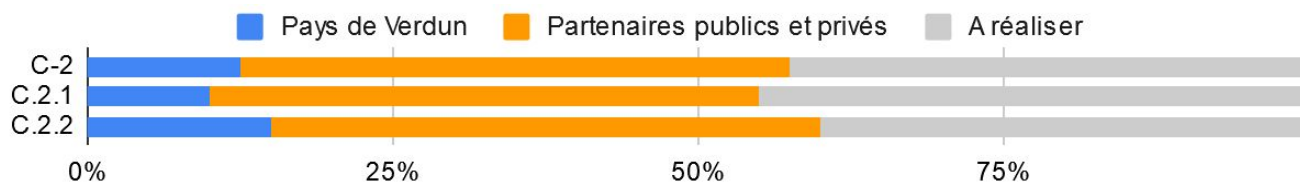


Mesure C-2 Encourager la reprise du bâti ancien

Action C.2.1 Sauvegarder le patrimoine bâti des centres-bourgs

Action C.2.2 Redynamiser la vie dans les centres-bourgs

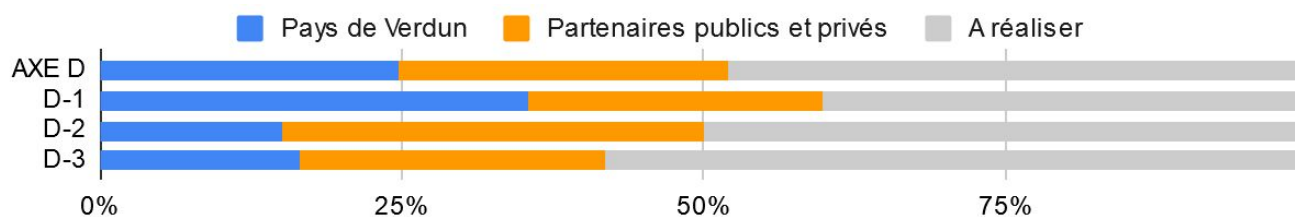
L'ensemble de cette mesure a été traitée de manière transversale tant dans les travaux menés par la plateforme Enorah que par les démarches portées par les collectivités notamment dans le cadre du programme Action Cœur de Ville sur Verdun et des dispositifs Petites Villes de Demain ou BSMR (Bourgs Structurants en Milieu Rural) de la Région sur d'autres secteurs (Etain, Stenay et Montmédy notamment). La programmation du Contrat de Ruralité a aussi permis d'accompagner quelques projets des EPCI dans ce sens.



AXE D

Promouvoir un territoire moderne et dynamique

Cet axe très transversal permet de mettre en lumière l'ensemble des actions des trois premiers axes mais également toutes les initiatives qui contribuent à renforcer l'attractivité du nord meusien. La période du Centenaire de la Première Guerre Mondiale a permis de réaliser un flash national sur le territoire sur lequel il convient de capitaliser.



Mesure D-1 Conforter l'attractivité du Pays de Verdun au centre de son environnement régional et transfrontalier

Action D.1.1 Renforcer la cohésion territoriale

Le principal objectif visé sur cette action est atteint avec la mise en place en septembre 2019 du PETR. Le travail sur la refonte du Conseil de Développement est engagé. La cohésion territoriale sera définitivement renforcée par la mise en œuvre de diverses contractualisations coordonnées à l'échelle du PETR.

Action D.1.2 Renforcer les fonctions de centralité de Verdun et Stenay-Montmédy

Action D.1.3 Soutenir le développement des pôles d'équilibre

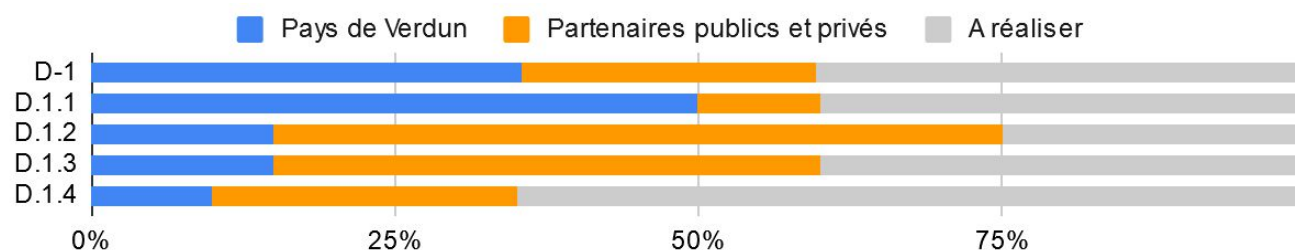
Les dispositifs évoqués précédemment ainsi que les différents projets portés sur ces territoires, ou à destination de leurs acteurs (exemple de Côté Meuse), ont permis de conforter les fonctions de centralité des pôles urbains du territoire. Cette dynamique doit se poursuivre pour renforcer l'attractivité générale du nord meusien.

Action D.1.4 Développer la dynamique d'entreprendre

Cette action a pu être soutenue par les programmes européens, Leader en ce qui concerne les initiatives numériques pour le développement des circuits courts par exemple ou Interreg dans le domaine de la valorisation touristique (projet Land of Memory).

Sur le volet culturel, un renforcement de l'accès et de la diversification de l'éducation artistique et culturelle est attendu avec le déploiement d'un nouveau CTEAC porté par le PETR.

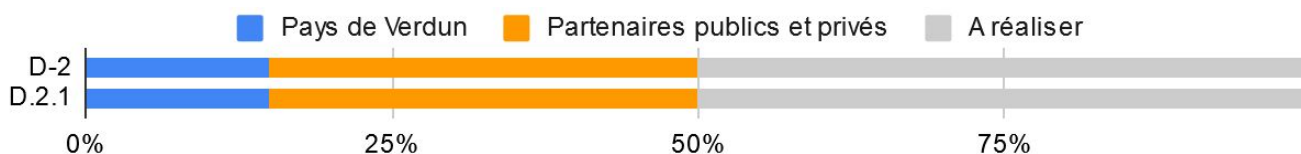
Le plan de relance mis en place par le gouvernement suite à la crise sanitaire de 2020 permettra peut-être de soutenir de nouvelles initiatives porteuses sur notre territoire.



Mesure D-2 Pérenniser notre image verte

Action D.2.1 Encourager les démarches de Développement Durable

En partenariat avec le Département et les 2 autres PETR meusiens, le Pays de Verdun s'est engagé dans la mise en œuvre d'un Contrat de Transition Écologique. Les travaux autour de l'habitat et de la mobilité sont des premiers axes structurants mais il convient de noter l'importance de l'industrie et de l'agriculture où les efforts à fournir en termes d'économies d'énergie sont indispensables. Une réflexion sur la planification spatiale et les documents d'urbanisme sera nécessaire dans les années à venir notamment pour transposer localement les objectifs du SRADDET.



Mesure D-3 Développer la communication sur les atouts du territoire

Action D.3.1 Valoriser et promouvoir les événements existants

Les événements majeurs du territoire restent attractifs, et cela est confirmé par la période anniversaire, mais les restrictions sanitaires de 2020 marquent un frein dans la vie culturelle du territoire qu'il conviendra de s'attacher à relancer activement dès que possible. Le territoire pourra s'appuyer sur la recherche de proximité des visiteurs français et européens.

Action D.3.2 Organiser des événements d'envergure nationale

Le Pays de Verdun s'est inscrit à plusieurs reprises au programme de la Fête de la Science mais qui reste une animation encore méconnue localement. Cette initiative mérite d'être poursuivie. Comme évoqué précédemment, les grandes cérémonies nationales du Centenaire de la Première Guerre Mondiale ont permis un focus sur le nord meusien mais cela doit se poursuivre au-delà de la période anniversaire.

De grands événements sportifs ou culturels moteurs restent à programmer pour entraîner une véritable dynamique économique autour de cette action.

Action D.3.3 Faire parler du territoire et de ses innovations

Particulièrement sur le volet numérique, le Pays de Verdun est souvent cité en exemple dans les réflexions régionales. Il convient aujourd'hui d'aller plus loin. Cela pourra passer notamment par le développement de nouveaux projets en coopération avec d'autres territoires en France mais également l'obtention de labels spécifiques.

Les travaux autour de la filière matériaux biosourcés pourraient aussi permettre de valoriser le territoire mais cela doit se concrétiser par des actions de référence.

